



Dossier : Une rentrée tant attendue !

Visite du chantier de la Maison Départementale de la Solidarité (p.6)

Un nouveau véhicule électrique au CTM (p.6)

Saïd, le nouvel adjoint de la direction du SMJ (p.7)



Port du masque obligatoire sur les marchés

Depuis le 5 août le port du masque est devenu obligatoire sur le marché de la place Maurice-Thorez, par arrêté municipal, suite à la recrudescence des cas de Covid-19 dans la région. La préfecture a également signé un arrêté en ce sens le 19 août. Depuis le port du masque est obligatoire sur les deux marchés de la ville pour les plus de 11 ans.



Un ciné plein air au stade Camélinat

Au cours de l'été, le service municipal de la jeunesse et le service vie des quartiers ont proposé aux habitants une séance de cinéma plein air au stade Camélinat. Entre amis ou en famille, les spectateurs ont pu (re)découvrir la comédie *Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon Dieu ?* Une soirée sous le signe de la détente et de la convivialité, dans le respect du protocole sanitaire.



Un hommage à René Despouy

C'est lors de la cérémonie au carré des fusillés du cimetière, qu'un hommage a été rendu à René Despouy, Corpopétrussien fusillé le 11 août 1942 au Mont-Valérien par les nazis. Emmanuel François, maire de Saint-Pierre-des-Corps, a salué le parcours du jeune homme, décédé à 25 ans et militant antifasciste, engagé depuis ses 14 ans. « Pour la reconnaissance due à nos martyrs il est important de se souvenir et d'honorer le devoir de mémoire. »



Des colos apprenantes à Graçay

Deux séjours étaient organisés aux Grands Moulins de Graçay (Cher) courant août, à destination des jeunes Corpopétrussiens. Ces séjours, gratuits pour les familles, ont permis à seize enfants, entre 9 et 12 ans, de partir quelques jours en dehors de la ville. Thème des colos apprenantes : « Le développement durable et la transition écologique » avec au programme la construction de maquettes, des animations, ateliers et des activités en plein air pour découvrir la faune et la flore...



La ministre de l'Éducation prioritaire visite le collège Jacques-Decour

Nathalie Elimas, secrétaire d'État chargée de l'Éducation prioritaire a visité le collège Jacques-Decour dans le cadre du dispositif « Vacances apprenantes ». Ainsi elle a pu rencontrer élèves et professeurs bénéficiant du projet. Monsieur le maire, la députée Sophie Auconie, le principal du collège François Leray, le Directeur académique des services de l'Éducation nationale Dominique Bourget et le vice-président au Conseil départemental en charge des collèges Judicael Osmond, étaient présents lors de cette visite.



Libération de la ville

Le 1^{er} septembre 1944, la ville de Saint-Pierre-des-Corps retrouvait sa liberté. Mardi 1^{er} septembre 2020, les élus du conseil municipal, les représentants des associations des anciens combattants et les habitants commémoraient ce temps fort de la ville. Cet hommage était l'occasion de rappeler les nombreux dommages subis durant la Seconde Guerre mondiale : 24 bombardements qui ont fait 24 morts, une ville détruite à 85% avec 1 512 immeubles par terre. Un bilan très lourd, mais une ville libre.

Réussir la rentrée



Nous avons eu deux mois pour organiser la rentrée. Pas seulement la rentrée scolaire, mais aussi la rentrée du monde associatif, la rentrée sportive et culturelle.

La rentrée scolaire, conformément à notre programme, a permis d'offrir à nos enfants un ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) par classe. Les enseignants de maternelle sont désormais secondés dans chaque classe dans leur projet pédagogique.

Pour la semaine des quatre jours, il nous a manqué le temps de la concertation avec les parents d'élèves, avec la CAF (Caisse d'allocations familiales) et l'ensemble des enseignants, même si la grande majorité des directrices et directeurs d'écoles l'attendait. Nous allons dans l'année qui va s'écouler nous y employer.

La rentrée du monde associatif a été compliquée, dans un contexte de crise sanitaire où les salles ne peuvent pas être mises à disposition aussi facilement qu'avant. Nous avons choisi de mobiliser un tiers de notre équipe, soit trois adjoints, pour l'organisation du forum et le maintien du lien associatif. Il était primordial que chaque association puisse faire sa rentrée et j'ai d'ailleurs assisté à plusieurs assemblées générales de clubs sportifs.

Les protocoles sanitaires diffèrent d'une fédération sportive à une autre et il a fallu composer afin d'uniformiser un protocole propre au fonctionnement municipal. Tantôt nous pouvons ouvrir les équipements sportifs, tantôt non. Il en va de même avec les vestiaires qui, dans la plupart du temps, selon les directives ministérielles, doivent rester fermés. Vous l'avez compris, cette situation relève du casse-tête. Dans l'ensemble, et malgré des malentendus — notamment sur les créneaux horaires alloués à la natation —, la plupart des associations ont réussi, au prix de certaines adaptations, à reprendre leurs activités. Nous sommes aux côtés de celles qui sont en difficulté et continuons à chercher des solutions.

Dans cet horizon particulièrement alourdi par le Covid-19, citons quelques bonnes nouvelles : le forum des associations a pu se dérouler sans difficulté particulière. Je remercie tous les visiteurs qui ont respecté le port du masque, élément essentiel de protection. La saison culturelle, elle aussi, a été lancée le 18 septembre. La manifestation a pu se tenir dans un esprit festif et fraternel, avec l'accord de la Préfecture et dans le respect de la protection sanitaire. Continuons à vivre et à nous retrouver ensemble à chaque fois que c'est possible !

Élu au sein de la Métropole, délégué chargé de la prévention et de la promotion de la santé, j'ai rejoint le comité de pilotage de la gestion de la crise Covid orchestrée par la Préfecture. Un outil précieux pour être informé en temps réel des mesures décidées et de la conduite à tenir pour protéger la population. À ce titre, nous avons été à l'initiative d'une cellule de dépistage gratuit aux Atlantes, et une autre doit s'ouvrir prochainement au centre commercial de la Rabaterie. Cette crise ne doit plus nous faire peur : un masque, de la distance et des mains lavées régulièrement. Restons prudents, mais soyons confiants !

Emmanuel François
Maire de Saint-Pierre-des-Corps



5 SEPTEMBRE



Forum des associations : le rendez-vous pour découvrir les activités sportives, culturelles et sociales

Le traditionnel Forum des associations s'est tenu au stade Camélinat le samedi 5 septembre. Les associations et les habitants ont répondu présents à ce rendez-vous annuel, qui permet de faire connaître les associations. Cette journée était aussi l'occasion pour la population de s'inscrire aux activités sportives, culturelles et de solidarité.

Nouveauté de cette année : la présence des agents des services culturels de la ville à l'entrée du stade. Une bonne occasion pour le public de découvrir la saison culturelle et ses prochains spectacles, ainsi que les activités et missions proposées par le centre culturel, la bibliothèque, les archives, le studio de répétition Quai des Gammes et l'école de musique.

Vous pouvez retrouver toutes les informations et coordonnées des clubs corpopétrussiens dans le *Guide des activités et des associations*, qui est disponible en mairie et téléchargeable sur le site de la ville - saintpierredescorps.fr rubrique Culture, Sport, Nature.

MAIRIE

02 47 63 43 43

34 av. de la République

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

VOS ÉLUS

sur rendez-vous
02 47 63 43 43

**ARCHITECTE
COLORISTE**

02 47 63 44 09

**Centre technique
1 rue Robespierre**

• Vous construisez ou réaménagez une maison ? Rencontrez un **architecte-coloriste** sur rendez-vous **vendredi 2 octobre** de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**CONCILIATEUR
POINT D'ACCÈS
AU DROIT**

MÉDIATION EMPLOI
02 47 63 44 60

**Maison de l'Aubrière
rue de l'Aubrière**

• **Le conciliateur** essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. Rencontrez sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60,

**mardi 13 et mardi 27
octobre** de 14h à 17h.

• Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point d'accès au droit**. Permanence mardi matin et jeudi après-midi, sur rendez-vous.

• **Permanence médiation emploi**, pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi, assurée par ID37 de 9h à 12h 30, sur rendez-vous **jeudis 1^{er} et 15 octobre** au 02 47 37 95 44.

• **Association, comment faire ?** Permanence assurée par ID37 pour aider à la création et au fonctionnement d'associations. Tous les mercredis de 14h à 17h. 07 83 97 23 58.

**CENTRE MUNICIPAL
DE SANTÉ**

02 47 63 43 60

12 rue Rosenberg

• **Consultations de médecine générale** sur rendez-vous : lundi 8h30-12h/14h-19h, mardi 8h30-12h, mercredi 14h30-19h, jeudi 8h30-

12h/14h-18h, vendredi : 8h30-12h/13h30-17h.

• **Dépistage diabète** : sur rendez-vous, le **samedi 10 octobre** de 8h15 à 9h30. Venir à jeun.

• **Soins infirmiers au cabinet** : sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. www.saintpierredescorps.fr/index.php/centre-municipal-de-sante

BIBLIOTHÈQUE

02 47 63 43 17

4 rue Henri-Barbusse

L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les habitants. Les horaires : Adultes : mardi 10h-12h et 14h-19h, mercredi et vendredi 10h-12h et 14h-18h30, samedi 10h-12h30 et 14h-17h. Jeunesse : mardi 16h-19h, mercredi 10h-12h et 14h-18h30, vendredi 16h-18h30, samedi 10h-12h30 et 14h-17h.

POLICE NATIONALE

02 47 44 21 28

22 rue Henri Barbusse

• Le poste de police est ouvert au public du mardi au vendredi de 14h à 17h.



Ce logo à la Une de Clarté rappelle que la Ville de Saint-Pierredes-Corps rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.

LE CARNET**Naissances**

Nour MAHMOUDI, Thyme MAUGUIN FURDUI, Maïssane CORNUAULT, Tasnym ZENAINI, Robin SCHUBNEL, Roxane SCHUBNEL, Noa PENSIER, Ambre GUILLOTEAU, Chérine SADOUN, Noah VIALE, Léna ROTTIER, Gabriel VIGNIER

Mariages

Renaldo CONNOR et Mélissa MAURY, Jérôme FABRI et Floriane BIGOT, Sylvain BOSSARD et Nadège BERTINEAU, Lee NDOUNGA DIAKOU et Emilie POIRRIER, Mehdi MARROKI et Amelle BAKHTAOUI, Elphys LOUSAKOU-FICKAT et Samie OKANA, Jérémy DENIEUL et KAEUN Lee, Raed FARHAN et Riyam AL-KHAMEESI

Décès

Claude MORIN, JOYAUX veuve LAMOUREUX Josette, PAULMIER Bernard

Erratum

Une erreur s'est glissée en page 20 de Clarté de septembre (n°396).

Depuis le 2 juin 2020, c'est Madame Gagner qui promène Guizmo le chien, trois fois par jour, et non plus Christine Laussel (*article : Des agents municipaux et des bénévoles sur le terrain*).

Octobre rose

1 femme sur 8 risque de développer un cancer du sein au cours de sa vie. Chaque année, le dépistage précoce permet de sauver des milliers de vie. Alors, faites-vous dépister ! À partir de 50 ans le dépistage pour le cancer du sein se fait tous les deux ans par une mammographie (radio des seins). Parlez-en à votre médecin ou contactez le centre de coordination des dépistages des cancers - Antenne 37 au 02 47 47 98 91 (CHRU de Tours, 2 boulevard Tonnelé, 37000 Tours).

Les examens de dépistage sont réalisés dans le respect des gestes barrières.

Dépistage au Covid-19

Vous souhaitez passer un test PCR pour savoir si vous avez le Covid-19 ? Contactez le laboratoire Cerballiance de Saint-Pierre-des-Corps (31 rue Pierre Curie) au 02 47 46 22 11 pour prendre rendez-vous. Les tests PCR se font du lundi au vendredi en fin de matinée, dans l'une des salles associatives du passage Chabrier.

SUR L'AGENDA DU MAIRE EN OCTOBRE

Jeudi 1^{er} : Commission ADS. Conseil Métropolitain. **Vendredi 2** : Réunion CAF. **Samedi 3** : Cérémonie du Camp de Ruchard. **Mardi 6** : Réunion Métropole sur le dossier « Conseil local de Santé Mentale ». Visite du quartier de la Rabaterie avec la vice-présidente de la Métropole, Cathy Munsch-Masset. **Mercredi 7** : Commission urbanisme. **Jeudi 8** : Commission générale (stationnement en zone bleue). **Samedi 10** : Remise de la médaille d'honneur à Jean Soury. **Lundi 12** : Présentation de l'étude finale de la piscine municipale. Rendez-vous avec la vice-présidente de la Métropole, Alice Wanne-roy, concernant la politique alimentaire des territoires. **Mercredi 14** : Rendez-vous avec le groupe La Poste. Rencontre avec le directeur de la SNCF, Monsieur Coursier. Conseil d'administration du marché de gros. **Jeudi 15 et vendredi 16** : Congrès national des centres de santé à Paris. **Lundi 19** : Comité de pilotage du pôle gare à la Métropole. **Mercredi 21** : AG du COS.

CLARTÉ

Mensuel d'informations
municipales
de Saint-Pierre-des-Corps
Octobre 2020
n° 396

- Directeur de la publication : Emmanuel François
- Réalisation - Service communication : Amélie Barbotin, Tatiana Lorilleux, Anne-Lise Pauchet
- Publicité : Prest'Action 2000
- Impression : Vincent imprimeries, Tours
- Tirage : 9 500 exemplaires
- Dépôt légal : Septembre 2020
ISSN n° 1257-5216

Renouer avec le monde du travail avec Pass'Sport Pour l'Emploi



Au programme des séances de sport : pompes, tractions et conseils par le coach

Depuis le mois d'août Saint-Pierre-des-Corps accueille le projet « Pass'Sport Pour l'Emploi », dans le cadre du dispositif « Quartier d'été 2020 », mis en place par l'État. Le principe ? Des séances de sports animées par un coach pour révéler les compétences de jeunes majeurs en recherche d'emploi. Il peut s'agir de l'assiduité, du comportement en groupe ou encore

du dépassement de soi. Ces compétences sont aussi utiles dans le monde de l'entreprise. Geneviève Naudingar, responsable du « Pass'Sport Pour l'Emploi » à la Métropole, était présente lors des séances pour connaître les besoins des jeunes (travail, scolarité...), afin de les aider à s'orienter. Ces séances peuvent découler sur une formation d'agent de sé-

curité et prévention. La formation accueillera douze personnes sur toute la Métropole, à la mi-novembre. Des postes seront à pourvoir après la formation. « Pass'Sport Pour l'Emploi » a permis aux jeunes de renouer des liens après la période du confinement. En effet, même si les séances sont intensives, c'est l'occasion de passer un moment convivial.

La Semaine de l'emploi reportée et organisée à la Médaille

Annulée en mars dernier à cause du Covid-19, la Semaine de l'Emploi devrait avoir lieu, sous réserve des conditions sanitaires, la deuxième semaine de novembre. La manifestation se déroulera dans les salles de la Médaille, sous forme de job dating.

Des renseignements complémentaires seront donnés ultérieurement dans Clarté de novembre, sur le site internet de la mairie et la page Facebook.



Grippe : campagne de vaccination au centre municipal de santé

Du mardi 3 novembre au jeudi 10 décembre, le centre municipal de santé organise des séances de vaccinations contre la grippe, sur rendez-vous, les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h30.

Comment se faire vacciner ? La vaccination est pratiquée par un médecin ou une infirmière.

- **Sans prescription médicale préalable :** le patient remet l'imprimé nominatif CPAM volets 1 et 2 au professionnel de santé qui effectuera la vaccination.

- **Sur prescription médicale :** pour les primo-vaccinés, les femmes enceintes, les -18 ans ou les personnes souhaitant se faire vacciner et n'ayant pas de bon de prise en charge nominatif. Si le vaccin est pratiqué par une infirmière, l'ordonnance doit comporter la prescription du vaccin (pour délivrance par la pharmacie) et préciser la mention « à faire pratiquer par l'infirmière ».

Le port du masque est obligatoire lors de la vaccination. Si vous avez de la fièvre ou l'apparition de symptômes évoquant le Covid-19, veuillez nous contacter pour annuler votre rendez-vous.

Centre municipal de santé, 12 rue Rosenberg,
02 47 63 43 60

Semaine du goût à la restauration scolaire



Du 12 au 16 octobre, la Semaine du goût s'invite à la cantine. Créé dans les années 90, cet événement permet à tous les publics de découvrir de nouvelles saveurs.

Comme l'an dernier, Gilles Dutour, responsable de la restauration municipale, proposera aux petits Corpopétrussiens différents thèmes : « *Le lundi les enfants dégusteront un menu sans viande, le mardi un menu sucré-salé, le jeudi un menu « mou » et le vendredi des plats aux couleurs orangées. Les producteurs locaux seront également mis en avant cette semaine-là* » explique-t-il.

Tous les détails des menus seront à retrouver en début du mois d'octobre, sur le site de la mairie (saintpierredescorps.fr, rubriques *Vivre à Saint-Pierre/Enfance et jeunesse/Restauration scolaire*), à l'entrée des écoles et des cantines.

Visite du chantier de la Maison Départementale de la Solidarité



Emmanuel François (à gauche) et Jean-Gérard Paumier (à droite) visitent le chantier

Lundi 10 août, Emmanuel François, maire de Saint-Pierre-des-Corps, Jean-Gérard Paumier, président du conseil départemental, Mme Demonge, chargée d'opération, Mme Bardel-Dauphin, responsable service travaux bâtiments et l'architecte du projet étaient réunis sur le chantier de la Maison Départementale de Solidarité pour découvrir l'avancée des travaux.

Implantée 8 rue de la Rabaterie juste derrière la mairie, la Maison Départementale de la Solidarité réunira tous les pôles sociaux qui étaient éparpillés un peu partout dans la ville. Ainsi on retrouvera dans ce bâtiment les services départementaux dédiés à l'enfance, la protection maternelle et infantile, la prévention spécialisée... Au total ce sont quatre millions d'euros qui sont investis dans le chan-

tier d'extension et de restructuration du site. Au programme des travaux : doublement de la surface du bâtiment permettant un meilleur accueil du public et une meilleure coordination des services, augmentation des places de stationnement, végétalisation des lieux...

Le chantier devrait se terminer au cours de l'année prochaine, pour une ouverture au public en juillet 2021.

Un nouveau véhicule électrique au CTM



Christian Bonnard, adjoint en charge de l'environnement et de l'urbanisme (à droite), remet les clés du nouveau véhicule électrique à Nicolas de la régie bâtiment

Début septembre, un nouveau véhicule électrique est arrivé au centre technique municipal (CTM), à destination des employés du service bâtiment.

Cette voiture utilitaire vient s'ajouter aux treize véhicules propres que possède déjà la ville : cinq voitures électriques et huit en GPL. « L'État recommande aux collectivités d'avoir dans leur parc automobile 20% de voitures propres. À Saint-Pierre nous atteignons 24% » se félicite Jean-Pierre Bodier, responsable du parc automobile de la mairie.

La nouvelle voiture possède deux

places assises et deux portes latérales : « Elle correspond aux besoins de l'électricien du service. »

Le véhicule dispose d'une autonomie de 300 kilomètres et sera équipé d'une galerie prochainement. L'achat de ce Nissan, modèle E-NV200 Fourgon, remplace une Kangoo de 1999, qui roulait déjà au propre (GPL).

L'achat du véhicule a été permis grâce à l'obtention de plusieurs aides financières : l'État et le SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire) ont tous les deux subventionné l'achat à hauteur de 3 000€.

Une entraide scolaire amicale à Saint-Pierre-des-Corps



L'association nationale « Entraide Scolaire Amicale » a pour objectif d'aider les enfants en difficulté scolaire, du CP à la terminale. Depuis le mois de juin, une antenne locale s'est ouverte à Saint-Pierre-des-Corps.

« Notre mission est d'accompagner les familles qui ne peuvent pas aider leurs enfants dans leurs devoirs. Tous les enfants méritent d'avoir la même chance de réussite » explique Jocelyne Pascal, l'une des trois co-gérantes de l'antenne de Saint-Pierre. Ce sont des bénévoles qui se rendent chez l'enfant et ses parents pour l'aider dans son parcours scolaire. « Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. L'association est jeune et il y a beaucoup de demandes du côté des familles. C'est une expérience enrichissante pour les bénévoles. »

Vous souhaitez devenir bénévole ? Ou être accompagné par l'association ? Contactez le 06 63 40 17 58 (Jocelyne Pascal), le 06 03 08 03 44 (Anne Paquignon) ou le 06 19 27 78 86 (Claude Lala).

Saïd, le nouvel adjoint de direction du service municipal de la jeunesse



Saïd, le nouvel assistant de direction du SMJ

Saïd Yazid est la dernière recrue du service municipal de la jeunesse. Lui qui devait prendre ses fonctions le 16 mars dernier a dû attendre la fin du confinement pour débiter son nouveau travail à la Maison de l'Aubrière. « Je suis originaire de Saint-Pierre et j'ai travaillé pour le service municipal de la jeunesse en tant qu'animateur pour le quartier de la Rabaterie entre 1997 et 2006. » Saïd est donc une figure connue des habitants. Entre 2006 et 2020, il a poursuivi sa carrière à la mairie de Tours, puis à la Métropole. « J'ai été responsable de l'équipe multimédia/écoles de 2006 à 2017, c'est-à-dire que je m'occupais de l'organisation, la coordination

et la mise en place de l'accueil des habitants de la ville de Tours au sein des seize espaces publics, numériques et de l'ensemble du parc informatique des soixante écoles de la ville. Ensuite, je suis devenu responsable du pôle assistance aux utilisateurs dont les missions étaient de coordonner l'équipe afin de répondre à toutes les demandes de la Métropole. J'ai fait aussi une année au sein du service éducation pour gérer les écoles de la zone sud et tous les agents qui y travaillent. » Aujourd'hui, Saïd est de retour dans sa commune d'origine. « J'ai connu le Saint-Pierre d'avant, j'ai envie de découvrir le Saint-Pierre d'aujourd'hui » explique-t-il. Dans ce nouveau poste il assiste Jacques Riou, le responsable du SMJ. « Je me sens plus armé avec toutes les expériences professionnelles que j'ai connues, j'ai beaucoup appris sur le terrain : la rigueur, la discipline, le management... Je suis plus que motivé pour cette nouvelle expérience. » Après avoir travaillé tout l'été à la Maison de l'Aubrière, Saïd se consacre désormais aux projets du SMJ pour la fin d'année.

Vacances d'automne au SMJ

Les vacances d'automne auront lieu du samedi 17 octobre au dimanche 1^{er} novembre. Durant cette période le service municipal de la jeunesse organisera, en complément des activités proposées à la Maison de l'Aubrière, un stage multi-activités du lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre à destination des jeunes, sous réserve de la situation sanitaire.

Pour plus de renseignements et inscriptions aux ateliers, contactez le 02 47 63 44 60.



Quinzaine du livre jeunesse : rendez-vous à la bibliothèque !



La Quinzaine du livre jeunesse est l'une des animations phares de la bibliothèque en fin d'année. Elle aura lieu du mardi 6 au samedi 17 octobre. Cet événement, qui s'installe dans tout le département d'Indre-et-Loire, propose une sélection de 325 livres sortis dans l'année. Ainsi, durant la première semaine de la Quinzaine, vous découvrirez les livres de la sélection à la bibliothèque. Albums, mangas, BD, romans, documentaires..., il y en a pour tous les goûts et tous les âges (de la petite enfance jusqu'à 16 ans et plus).

En parallèle de la Quinzaine, sous réserve de la situation sanitaire, des animations autour du thème « La bibliothèque et ses à côtés » seront organisées, avec l'exposition *Cekoidonc ?* qui présentera les faces cachées d'une bibliothèque et les métiers qu'elle regroupe, une murder party où vous deviendrez les enquêteurs d'un meurtre commis à la bibliothèque, la diffusion du film « Chut... ! » d'Alain Guillon et Philippe Worms, et bien d'autres activités. Pour plus d'informations, contactez le 02 47 63 43 17 ou rendez-vous sur www.stpierredescorps-bibliotheque.fr



Nouvel aménagement cyclable : de la Grange-Quillet jusqu'à la rue des Ateliers



Les nouvelles pistes cyclables : rue de la Grange-Quillet (1^{ère} photo) et pont Jean-Moulin (2^{ème} photo)

Dans le cadre des aménagements « cyclables transitoires », une grande boucle a été réalisée cet été en interconnexion avec Tours. Le nouvel aménagement cyclable passe par la rue de la Grange-Quillet, le pont Jean-Moulin, l'avenue Stalingrad et la rue des Ateliers. Ces travaux ont consisté, pour la rue de la Grange-Quillet (entre la rue Auguste-Régnier et la rue Hippolyte-Monteil) et le pont Jean-Moulin, à créer de part et d'autre de la chaussée un aménagement pour les cycles et de réserver une seule voie centrale pour les véhicules. Ainsi ceux-ci se rabattent sur la voie cyclable pour un éventuel croisement en laissant la priorité aux vélos.

Avenue Jean-Bonnin : aménagement des caniveaux



Des travaux ont eu lieu en août et septembre sur une portion de l'avenue Jean-Bonnin. L'objectif du chantier, qui a impacté la circulation, était de déplacer les caniveaux vers l'intérieur du trottoir. En effet, les caniveaux qui font la séparation entre la chaussée et la piste cyclable sont fortement dégradés car les bus qui y circulent sont plus larges que les voitures : ils roulent donc sur les caniveaux et les abîment par la même occasion.

Les travaux pourraient être poursuivis à l'automne sur le reste de l'avenue. Le chantier est financé par la Métropole.

A10 : prolongement du mur antibruit et pose de panneaux photovoltaïques



Depuis juillet, des travaux permettent d'agrandir le mur antibruit de l'A10 de 50 mètres, sur l'avenue Georges-Pompidou. De plus, dans le prolongement, des panneaux photovoltaïques vont être installés dans la zone. Ceux-ci permettront la production d'énergie renouvelable. Les travaux devraient se terminer fin octobre.

Pont des Épines-Fortes : réparation du joint central



Du 24 au 28 août, des travaux ont été menés par Tours Métropole Val-de-Loire concernant le pont des Épines-Fortes. Le pont, qui est fortement emprunté, était dégradé et rendait la circulation des véhicules dangereuse. Le chantier a permis de réparer le joint du milieu, qui sert à la dilatation du béton pendant les fortes températures.

Marcel-Cachin : enfouissement des lignes

Depuis début septembre et jusqu'au 27 novembre, des travaux d'enfouissements des réseaux EDF et Orange ont lieu rue Marcel-Cachin, du numéro 157 au 225.



Le Forum des associations s'est tenu le samedi 5 septembre au stade Camélinat

UNE RENTRÉE TANT ATTENDUE !

Le mois de septembre marque le début d'une nouvelle année scolaire, ainsi que le retour des activités associatives et des manifestations sportives et culturelles. En cette rentrée particulière et tant attendue, il a fallu s'adapter aux contraintes sanitaires. Explications dans ce dossier.

La rentrée a officiellement marqué le retour à une vie (presque) normale pour les Corpopétrussiens : les enfants ont retrouvé leur école, les spectacles culturels sont de nouveau ouverts au public, les entraînements sportifs ont repris et les adhérents des associations peuvent enfin se réunir.

Cependant, il faut apprendre à vivre avec le virus Covid-19. Laurence Lefèvre, adjointe chargée de la vie associative, Mickaël Chapeau, adjoint à la culture et Olivier Conte, adjoint au sport, ont travaillé avec Sandrine Beauhaire, la responsable des équipements sportifs, sur un protocole sanitaire spécifique à la commune afin de permettre à l'ensemble du milieu associatif de repartir après plusieurs mois d'arrêt. « Nous souhaitons vivement que les associations puissent remettre en place leurs activités... mais il n'était pas possible

de le faire comme avant, explique Laurence Lefèvre. On parle de gestes « barrières », mais ce sont surtout des gestes « protecteurs ». Le port du masque en intérieur et le lavage des mains sont exigés pour prendre soin de tous les utilisateurs des salles municipales. »

Début septembre, les associations de la ville (elles sont plus de 120), ont reçu par mail le protocole sanitaire mis en place par la mairie. « On y retrouve différentes informations comme la désinfection du matériel et des points de contact après chaque rencontre, ou bien les capacités maximales de chaque salle pour le respect de la distanciation... Dans l'ensemble, le réseau associatif a bien compris ces mesures » estime l'adjointe. Les demandes de réservation des salles ont vite afflué en mairie, car les associations, outre la reprise de leurs activités, devaient aussi convoquer rapidement

leur assemblée générale.

Du côté des écoles, le protocole de l'éducation nationale prévaut. « Le port du masque est obligatoire pour les enfants de plus de onze ans et les adultes. Deux masques sont nécessaires pour une journée. La désinfection des bâtiments scolaires se fait tous les jours, selon ce protocole qui exige plus de vigilance sur les points de contact notamment » relate Eloïse Drapeau, adjointe en charge de l'éducation et de la jeunesse.

Retrouvez à l'intérieur du dossier en page 10 les nouveautés de la rentrée scolaire, ainsi que les visites du maire et des élus dans les écoles. En page 11, les spécificités de la rentrée pour les milieux associatifs, culturels et sportifs.

Les nouveautés de la rentrée scolaire



Le mardi 1^{er} septembre 2020 a marqué le retour à l'école pour tous les élèves de la ville. Ils étaient environ 1 700 lors de cette rentrée.

Comme annoncé mi-août, la rentrée 2020 ne verra pas le changement des rythmes scolaires avec le passage à la semaine de quatre jours. Ce changement se fera en 2021, comme l'ont déjà précisé Éloïse Drapeau et Amin Brimou, les adjoints en charge de l'éducation, de la jeunesse et l'enfance dans *Clarté* de septembre, afin « d'avoir plus de temps pour travailler le

projet et de mettre en place la semaine de quatre jours dans les meilleures conditions possibles. »

Les enfants, les parents et les acteurs du monde éducatif ont néanmoins connu quelques nouveautés pour cette rentrée scolaire 2020. En plus des gestes barrières à appliquer en classe et dans la cour de récréation, les élèves de CP ont reçu un cadeau de la mairie, le « pack rentrée éducatif » des CP (voir encadré ci-contre).

Les TAP (Temps d'activités périscolaires) ont aussi évolué, en concertation avec

les acteurs des écoles. Pour les maternelles, au lieu de 45 minutes quotidiennes, les séances de TAP se tiennent le mardi et le jeudi de 15h à 16h30. Pour les élémentaires, au lieu de deux séances d'1h30, les enfants ont une demi-journée par semaine, de 13h30 à 16h30. Ainsi chaque niveau a son TAP un après-midi dans la semaine.

Enfin, un ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) est présent dans chaque classe de maternelle.

Un pack « rentrée » à destination des CP

L'entrée en classe de CP est une première étape dans la vie des petits écoliers. A cette occasion les adjoints à l'éducation, Éloïse Drapeau et Amin Brimou, ont décidé d'offrir aux 231 élèves de CP un pack « rentrée », avec à l'intérieur différents présents :

- Le mot du maire
- Le livre *Oscar et Carrosse* : la soupe de pâtes, pour l'apprentissage de la lecture
- Le livret *Bien vivre ensemble*
- Un marque-page de la bibliothèque
- Un pass piscine gratuit et illimité pour toute l'année scolaire
- Une carte pour aller librement à la bibliothèque municipale

Ces packs ont été distribués avec le maire, lors de ses visites dans les écoles pendant les premières semaines de septembre.



Le maire et les élus visitent les écoles de la ville



C'est le premier jour de classe !



Lavage obligatoire des mains avant d'entrer en classe



E. Drapeau et A. Brimou remettent le pack « rentrée » aux CP



Découverte des locaux de la restauration scolaire



Ambiance studieuse dans les classes



Un peu de géographie ? Où se trouve Montpellier ?



La députée Sophie Auconie rencontre les CP de Viala S.



Le pass piscine gratuit et illimité à destination des CP



Au collège Stalingrad

Du côté des milieux associatifs, culturels et sportifs



ASSOCIATIF : « Garder une rencontre pour chaque association »

Pour la réouverture des salles et des équipements, trois élus se sont mobilisés, en lien avec les associations et les agents municipaux, afin d'établir un protocole sanitaire qui tienne compte à la fois des usagers, de l'activité pratiquée et des particularités des locaux. « Dans certaines salles, prévues pour les réunions et sans possibilité d'aération, le port du masque rendait impossible l'accueil des danseurs. Pour la distanciation physique, la règle des 4m² par personne empêchait

aussi certaines associations de se réunir dans leur local habituel. Nous avons essayé de trouver pour chacune une solution » explique Laurence Lefèvre, en charge de la vie associative. Une équation parfois difficile à résoudre car le nombre de salles n'a pas augmenté et la capacité d'accueil a été diminuée : 15 personnes dans les salles du passage Chabrier au lieu de 30, 30 personnes au rez-de-chaussée de la Médaille au lieu de 120 et 24 pour le 1^{er} étage au lieu de 90, 150

personnes dans la salle des fêtes...

Le port du masque rend aussi impossible toute restauration en intérieur. « Cela a été difficile de supprimer ces moments de convivialité que sont les goûters, notamment pour les aînés, mais c'était indispensable. L'essentiel, c'est que chaque association puisse à nouveau réunir ses adhérents, au moins une fois par semaine car le lien social, c'est le sel de la vie et nous sommes très heureux de cette reprise. »

CULTURE : « Nous devons absolument recommencer à vivre »



Les portes ouvertes de l'école de musique, le jeudi 10 septembre dernier

La culture fait son grand retour ! « Nous devons absolument recommencer à vivre, avec les contraintes qui nous sont imposées » assure avec enthousiasme Mickaël Chapeau, adjoint en charge de ce secteur.

Depuis la fin du confinement, les employés de la mairie mettent tout en œuvre pour rétablir l'accès à la culture. La bibliothèque a rouvert ses portes fin mai, pour le plus grand plaisir des lecteurs. Et après plusieurs mois sans exposition, animation et spectacle, le centre culturel et l'école de musique ont repris en septembre. Cette rentrée particulière et inédite a été ponctuée de belles surprises.

« Le Covid-19 nous oblige à nous réinventer et à proposer des nouveautés, explique l'adjoint à la culture. Ainsi, la rentrée culturelle du vendredi 18 septembre s'est tenue en plein air ! Quant à l'école de musique, les professeurs se sont déplacés par groupe de deux dans toutes les classes élémentaires de la ville pour présenter des instruments et les cours aux enfants. La soirée « portes ouvertes » de l'école a aussi évolué : les enfants ne pouvant pas toucher les instruments, les professeurs ont fait des démonstrations, qui ont été suivies d'une répétition publique de l'harmonie municipale. »

SPORT : « Une reprise plus compliquée en intérieur »



Les clubs sportifs étaient présents au Forum des associations le samedi 5 septembre

« La reprise des activités sportives s'est faite plus rapidement que dans d'autres domaines. Les fédérations ont tout de suite mis en place des protocoles pour la pratique de leur activité dans le respect des gestes barrières. On constate aussi que cette rentrée est plus compliquée pour les sports intérieurs qu'extérieurs » commente Olivier Conte, adjoint en charge du sport.

Le protocole sanitaire municipal prévoit pour les salles et installations sportives municipales les consignes suivantes : les activités doivent se dérouler dans des conditions qui permettent le respect d'une distanciation physique de deux mètres entre deux personnes

(sauf lorsque la nature même de l'activité ne le permet pas), le port du masque est obligatoire dès onze ans sauf pendant la pratique de l'activité sportive, les vestiaires sont uniquement accessibles pendant les compétitions et championnats, l'accès aux douches est interdit, le nettoyage et la désinfection du matériel et des points de contact obligatoires après chaque rencontre.

Et les compétitions sportives ? « Les manifestations de plus de 10 personnes doivent faire l'objet d'une demande en préfecture. Si la préfecture donne son accord, alors les compétitions peuvent se dérouler dans le respect des consignes sanitaires. »

Saint-Pierre Autrement

Rentrée : place aux masques et au protocole !

Cet été a été marqué par la nécessité de bien préparer la rentrée. Avec septembre sonnait l'heure de la reprise des activités. Au sein de l'équipe municipale, nous avons partagé l'impatience des habitants de la commune. L'inquiétude, aussi... Au vu des nouvelles qui arrivaient quotidiennement sur le front sanitaire, nous n'étions pas certains que le forum des associations pourrait se tenir. Si la prudence a incité notre maire à annuler les festivités du samedi soir, nous avons été très heureux que la manifestation soit maintenue comme prévu au stade Camélinat, et qu'elle ait pu accueillir la présence inédite jusqu'alors des services culturels de la mairie.

Inédit aussi pour cette 23^{ème} édition, un protocole à respecter pour déjouer les risques de propagation du Covid-19. Un outil sévère, austère mais indispensable sur lequel l'équipe municipale a travaillé avec l'aide de la préfecture. Entrée et sortie par deux endroits différents, comptage des visiteurs, masque obligatoire et lavage des mains, restauration possible seulement aux tables prévues à cet effet, stands espacés, effectifs limités pour les démonstrations sur le podium...

Et dans le même temps, il était nécessaire de penser à la réouverture des salles municipales et des équipements sportifs. Rentrer « comme avant » le confinement ? Impossible ! Alors, rentrer « comment » ? Ce « comment » nous a conduit à élaborer un protocole spécifique à Saint-Pierre-des-Corps, qui

tienne compte de tous les profils des adhérents des associations, des activités pratiquées et des équipements utilisés (voir dossier, p. 9 à 11).

Le dictionnaire donne cette définition du protocole : « *recueil de règles à observer en matière d'étiquette dans les cérémonies et les relations officielles* ». Le masque fait désormais partie de l'incontournable dans toute rencontre associative. Il doit couvrir la bouche et se porter suffisamment haut, au-dessus du nez pour protéger efficacement. Le lavage des mains est devenu indispensable. Et le nettoyage du matériel et des points de contact en fin de séance s'inscrit dans la panoplie des règles désormais en vigueur. Quant au goûter, il est malheureusement proscrit, puisqu'il oblige à tomber le masque...

Suivre ce protocole, c'est permettre à tous de pouvoir bénéficier des salles associatives en limitant les risques pour le voisin adhérent et l'utilisateur suivant. Certaines communes ont fait le choix de ne pas permettre aux anciens de se retrouver pour une partie de belote. Après réflexion, nous avons fait autrement. Il est vital que chacun ait la possibilité de se retrouver, en particulier les personnes âgées, parfois très isolées. Cette rentrée, nous avons souhaité qu'elle soit pour tous. La rotation importante des associations dans les différentes salles nécessitait des règles précises et détaillées. Merci à chacun d'entre vous de les respecter pour le bien de tous.

À GaucheS toute !

Quand la communication politicienne efface toute démocratie !

Nous avons dit vouloir être une opposition critique et constructive. Difficile d'être constructifs quand le maire fait cavalier seul !

Présidence de la Métropole : c'est après avoir négocié une vice-présidence auprès de ses pairs, que le maire a présenté sa candidature. Sans projet, sans prévenance vis-à-vis de ses collègues maires, sans information en conseil municipal, sans allusion dans la campagne électorale ! C'est à se demander si ses colistiers-mêmes étaient informés d'une telle démarche. Quelle confiance la Métropole et ses 21 autres communes peuvent-elles nous accorder maintenant ?

Commémoration : pour le 76^{ème} anniversaire de la libération de Saint-Pierre, le maire se compare à Jean Bonnin, maire de la reconstruction d'après-guerre, expliquant qu'il va remettre une carte de bibliothèque gratuite à chaque élève. Pour sa première mesure d'après-confinement, devons-nous lui rappeler que cet accès gratuit existe déjà ?

Finances : le maire se targue dans la presse d'avoir dû « *alimenter deux lignes de trésorerie, des remboursements d'emprunt* » pour gérer un « *gros imprévu* ». De quel gros imprévu parle-t-il ? Après vérification, il a simplement géré les affaires courantes. Une réalité pour tout maire, non ?

Rythmes scolaires : le 20 juillet le maire invite les représentants des parents d'élèves à une conférence téléphonique pour le surlendemain. Ces

derniers, après avoir attendu en vain devant leur téléphone, se retrouvent contraints de s'inviter à une réunion, espérant des informations. Le maire a pourtant prétendu avoir mené une concertation avec les intéressés... Au final, une annonce très tardive pour les familles, les acteurs éducatifs et associatifs : le maire décide de maintenir les 4,5 jours. Tant de vent brassé pour rien, lui qui rappelait cet été encore, à maintes reprises dans la presse, l'imminence d'un retour à la semaine de 4 jours.

Et que dire de la vive inquiétude du monde associatif face aux mesures improvisées d'Emmanuel François, annoncées sans concertation préalable, en pleine rentrée ! Des craintes largement relayées auprès de nous lors du Forum des associations.

Maire un métier si facile : après deux mois de mandat, le maire affirme dans la presse que « *c'est plus dur d'être médecin généraliste que maire* ». C'est peut-être vrai lorsqu'être maire consiste à prendre des décisions tout seul, à fanfaronner dans la presse ou écrire des discours surréalistes, à présenter en conseil municipal des délibérations illégales, à ignorer bon nombre des questions qui lui sont posées...

« A Gauche S toute ! » rêvait de démocratie renforcée, de budgets participatifs, de commissions municipales ouvertes à la population, de communication, de transparence. Le réveil est difficile ! Mais comptez sur nous, nous saurons rester vigilants.

SAINT-PIERRE AUTREMENT

E. François, L. Lefevre, C. Bonnard, E. Drapeau, M. Lambert, G. Bougadba, A. Brimou, M. Persiani, A. Garcia, J. Metais, M. Chapeau, F. Kendri, O. Conte, M. Hervet, N. Benzait, G. Ak, R. Durouchoux, M. Villette, S. Audousseau, S. Mokadem, M. Ak, P. Daumain, R. Danger, Marilou Lambert-Sanchez.
Contact : l.lefevre@mairiespdc.fr

À GAUCHES TOUTE !

M. Soulas, P. Leroy, G. Mouche, L. Allysbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba.

Contact : michel.soulas37@laposte.net

J'aime Saint-Pierre-des-Corps**Agir concrètement, vite et bien**

Nous avons fait le choix d'être dans une opposition constructive, à cet effet, la tribune de la Clarté nous donne un moyen supplémentaire d'interpeller à la fois nos concitoyens sur ce qui se passe mais aussi la majorité actuelle.

Dernièrement, le gouvernement a annoncé un plan de relance économique important et nous devons nous servir de tous les moyens pour financer l'évolution de notre commune et ne pas perdre de temps.

Les dossiers de financement doivent être déposés très rapidement dans beaucoup de domaines, que fera le Maire ? Plusieurs sujets nous ont interpellés :

- Rénovation thermique des bâtiments publics des collectivités locales via les préfets. J'aime Saint-Pierre l'avait inscrit dans son programme.
- « Restauration écologique » de sites et réhabilitation des friches dont les collectivités seront les maîtres d'ouvrage ? J'aime Saint-Pierre avait inscrit la mise en valeur des friches SNCF, magasins généraux et Primagaz.

- « Développement d'une alimentation saine, sûre, durable, de qualité et locale dans les cantines scolaires des petites communes » et en soutenant les projets alimentaires territoriaux (PAT) ? J'aime Saint-Pierre avait inscrit le bio dans les cantines et le soutien aux maraîchers bio...

- Emploi, le dispositif Sésame, qui permet d'orienter des jeunes de milieux défavorisés vers les métiers du sport et de l'animation, va être musclé, avec un doublement des places ouvertes d'ici 2022 (+ 3 000 accom-

pagnements sur deux ans). Par ailleurs, les associations sportives verront augmenter le nombre d'emplois aidés que le gouvernement cofinance (+ 2 500 emplois d'ici 2022) à hauteur de 10 000 euros par an. Qu'a prévu le maire pour soutenir ces projets alors que nous avons appris qu'il a supprimé certains dons aux associations et malmené les créneaux de la piscine ?

Nous avons besoin du sport et des associations pour continuer à créer du lien social. Tout arrêt brutal et/ou sans concertation aurait pour effet de casser toutes dynamiques.

- 250 millions d'euros vont être consacrés à la lutte contre l'illectronisme et la création de tiers-lieux et autres espaces publics numériques, avec des aides directes aux collectivités. Cette mesure va faire l'objet d'une concertation avec les associations d'élus dès cette rentrée 2020 pour être mise en œuvre « à l'automne ».

Enfin, diverses mesures de soutien au commerce de proximité et à l'artisanat (150 millions d'euros), et au tourisme durable (50 millions d'euros) ont été décidées.

Que fera le Maire de ces opportunités ? J'aime Saint-Pierre avait ces projets inscrits dans son programme.

Nous avons appris le départ imminent de deux médecins généralistes (les docteurs Faour et Chevreur) ainsi que ceux de spécialistes. Que compte faire le Maire pour les remplacer et attirer de nouveaux praticiens ?

Nous aimons Saint-Pierre-des-Corps, et vous ?

Agir Ensemble**5G : le prix à payer pour quelques millisecondes de plus**

Au cœur de l'été, des techniciens d'une société de téléphonie ont installé des relais 5G sur la Chaufferie municipale, rue de la Rabaterie. Pour une nouvelle implantation, une charte signée de la Métropole et des opérateurs prévoit que la collectivité en accord avec l'opérateur pourra organiser une permanence publique d'information. Personne n'a jugé bon de le faire !

D'aucuns pourraient se féliciter de l'arrivée de la 5G ! Quoi de plus normal dans un monde où la croissance semble infinie, de passer de la 4G à la 5G. C'est le progrès ! Sauf que le progrès technologique ne coïncide pas toujours avec amélioration de la condition humaine. Parfois, l'homme, génial inventeur peut être apprenti-sorcier... Plutôt que de s'assurer que son invention n'engendrera pas plus d'inconvénients que de bénéfices, il se précipite, agit avant de réfléchir.

Prenons le temps d'y réfléchir... La 5G à Saint-Pierre pour quoi faire ? Concrètement à Saint-Pierre la fibre se déploie et habitants comme entreprises se félicitent d'une bonne qualité de connexion. Les connexions se déportent sur la fibre, libèrent du flux sur les autres réseaux. Ainsi la diversité des canaux fait la fluidité des débits. Alors a-t-on besoin d'une connexion plus brève ? Avec des débits 100 fois plus rapides que la 4G, la 5G permet d'augmenter le nombre de connexions simultanées jusqu'à un million d'équipements au km² (source : Wikipédia). Sera-t-on réellement sensible aux

millisecondes gagnées ?

Sensibles ? Certains citoyens souffrent déjà d'électro-sensibilité (troubles provoqués par une exposition excessive aux ondes électromagnétiques). La 5G pourrait démultiplier ce risque. Une étude de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) dont les résultats sont attendus pour début 2021 permettra d'évaluer les risques pour la santé. Pourquoi ne pas attendre ces éléments pour décider en toute connaissance de cause avant d'autoriser le déploiement ? De plus, il convient de s'interroger sur les impacts environnementaux : le parc de téléphones communicants devra être renouvelé pour être compatible avec la 5G. Cela générera déchets, prélevement de ressources notamment minières. Pour le dire vite, le coût environnemental de la production de ces outils connectés sera important. La consommation d'énergie électrique augmentera alors qu'il faudrait s'engager vers une sobriété énergétique. Enfin, dernier enjeu : celui de nos libertés d'aller et venir, de converser, de vivre sans que tous nos faits et gestes soient captés, collectés, valorisés à notre insu, sans notre consentement. Avec la 5G, la sur-surveillance devient possible. Pour toutes ces raisons, nous avons proposé au conseil municipal un vœu pour se joindre aux multiples villes qui demandent d'appliquer un moratoire sur le déploiement de la 5G, au moins jusqu'à la parution de l'étude de l'ANSES.

Travaux aux postes électriques rue des Épines Fortes



Depuis mars 2019, des travaux sont réalisés au poste de transport électrique RTE (Réseau de transport d'électricité), rue des Épines Fortes. Le poste en structure métallique, mis en service dans les années trente, a été démonté car il n'était plus possible de l'entretenir. Un nouveau poste de 600 m² a été reconstruit juste à côté. La nouvelle construction, sur pilotis, répond aux normes inondations de la commune.

Le chantier va se poursuivre encore deux ans, afin de créer de nouvelles liaisons électriques entre l'ancien et le nouveau poste.

Des nouveaux panneaux dans la ville

Mi-août des nouveaux panneaux ont été installés dans la ville pour indiquer les zones de commerces de proximité. Cette signalétique est mise en place par Tours Métropole. L'objectif de cette démarche est de coordonner les signalisations à l'échelle de l'agglomération, pour que la population puisse repérer facilement les commerces de proximité dans les villes voisines.

À Saint-Pierre-des-Corps, des panneaux ont été posés pour indiquer notamment les marchés place Maurice-Thorez et boulevard des Déportés, les zones du centre-ville et la Rabaterie.



Les conseils d'une jardinière : la briza media

Les Briza media, communément appelées brizes ou amourettes, sont des graminées vivaces d'à peine 40 cm de haut formant une touffe de 30 cm de diamètre, qui séduisent par leur silhouette légère et gracieuse. Elles s'installent avec facilité là où vous le désirez, et font sensation dans une rocaille.

Cette plante apprécie les situations ensoleillées, voire mi-ombragées, et supporte la plupart des sols bien drainés. Une fois installée, l'amourette est là pour des années. La plantation de la brize peut se faire en automne comme au printemps (de préférence au printemps sur les sols peu drainants), en lui réservant 30 cm d'espace en tous sens. Apportez du sable et du compost bien mûr si le sol est trop compact.

Conseil : si vous rabattez Briza media à la fin de l'été, elle



aura le temps de produire un nouveau et beau feuillage vert qui dure tout l'hiver. Il sera à tailler au cours du mois de février. Mais dans ce cas-là, vous éliminez vos chances d'obtenir des semis spontanés. En pot, vous pouvez l'installer seule ou en compagnie de vivaces ou d'annuelles.

Bonus : les Briza me-

dia peuvent être utilisées dans la composition des bouquets secs.

DICTONS D'OCTOBRE

- À la Saint Dimitri (26), le froid est bien pris.
- Quand d'octobre vient la fin, Toussaint est au matin.
- Temps sec à la Saint Ghislain (10) annonce un hiver d'eau plein.

Le mois prochain : le cerfeuil tubéreux

CONTACT

- amicaledelamorinerie@outlook.com
- <http://amicaledelamorinerie.sitego.fr/>
- <https://amicaledelamorinerie.blog4ever.com/>
- Tél : 06 44 22 72 08 ou 06 24 52 51 06

AGENDA

Retrouvez plus d'informations, de photos sur www.saintpierredescorps.fr et sur Facebook



Jeune public :

le plein d'animations en octobre et novembre !

La jeunesse est mise à l'honneur en octobre et novembre ! Différents spectacles et animations sont proposés aux enfants et à leurs parents, ainsi qu'aux écoles, durant cette période.

- **La Compagnie Switch et son théâtre d'objets « Moults Ronds » (50 min)** : Le spectacle emmène le public dans les légendes indiennes, les rituels autour du cercle, du mouvement giratoire qui laissent entrevoir les sources de la vie. Samedi 17 octobre, 10h30 et 15h. Centre Culturel. À partir de 18 mois. Tarif : 3€ (jauge limitée à 50 places)
- **La Conférence du Rêve (pièce de théâtre de 50 min)** : Nous rêvons tous. Mais quand ? Comment ? Et surtout pourquoi ? C'est à ces grandes questions que vont tenter de répondre le Professeur Jacquard et Giorgio son assistant. Samedi 7 novembre, 15h. Centre Culturel. À partir de 7 ans. Tarifs : 7€ / 3€
- **Splash (à la bibliothèque, du mardi 17 au samedi 28 novembre)** : Activités, animations et conférence autour de la relaxation pour les enfants.

En raison du Covid-19, il est préférable de réserver son activité ou spectacle (jauge limitée)

OCTOBRE

► Jeudi 1^{er}/10

**FRÉDÉRIC FROMET
CHANTE L'AMOUR !**

Spectacle d'humour musical
Centre culturel communal,
20h30. Tarifs : 16€ / 14€.



► Samedi 3/10

DES HISTOIRES ET TOI ET MOI

Lecture de contes, à partir de 3 ans. 10h30, bibliothèque.

► Mardi 6/10

CINÉMA

« Petit pays », d'après le roman de Gaël Faye
Centre culturel, 20h30.

► Mercredi 7/10

CINÉMA

Les blagues de Toto
Centre culturel, 14h30.

► Du 6 au 17/10

**QUINZAINE
DU LIVRE JEUNESSE**
Littérature

Manifestation dédiée à la littérature jeunesse avec une exposition, vente de livres, et animations. Bibliothèque.



► Samedi 10/10

LES ÉCHECS

S'initier et jouer aux échecs avec l'association l'Échiquier Corpopétrussien. 14h, bibliothèque.

► Mardi 13/10

CINÉMA

Le bonheur des uns
Centre culturel, 20h30.

► Samedi 17/10

C DANS LA BOÎTE

Jeux de société

Dès 3 ans, enfants et adultes. Venez jouer seul, en famille ou entre amis, tester des jeux. Dès 10h, bibliothèque.

COMPAGNIE SWITCH

« MOULT RONDS »

Jeune public

Au centre culturel communal, 10h30 et 15h. Tarifs : 3€ / à partir de 18 mois. Attention jauge limitée (voir encadré en haut).

► Mardi 20/10

CINÉMA

La daronne
Centre culturel, 20h30.

► Mercredi 21/10

CINÉMA

Spycies

Centre culturel, 14h30.

► Jusqu'au 24/10

« ÉTAT DE SIÈGES »

Exposition

Exposition d'artistes d'amateurs, autour de la création de sièges. Galerie du passage Chabrier. Entrée libre.



► Mardi 27/10

CINÉMA

Mon cousin
Centre culturel, 20h30.

NOVEMBRE

► Du 6/11 au 12/12

ARCHITECTURE ET DESIGN

Exposition « Travaux d'étude »

Vernissage le jeudi 5 novembre à 18h30. Galerie du Passage Chabrier. Entrée libre.

C'EST OÙ ?

Bibliothèque municipale - 3 rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 17

www.stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel - 37 bis avenue de la République - 02 47 63 43 15

Galerie Chabrier - Passage Emmanuel-Chabrier - 02 47 63 43 15

Salle des fêtes - Avenue de la République

Auditorium Henri-Dutilleux - rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 43

**BILLET
TERIE EN
LIGNE**

Pour acheter vos places pour les spectacles du centre culturel rendez-vous sur <https://billetterie.mairiespdc.fr>

Alexandra Tros

Alexandra Tros ? Vous la connaissez peut-être sous le nom de Mémé la Boulange. Début 2020, elle a lancé sa production de pains et viennoiseries bio avec des ingrédients locaux. Au plaisir des plus gourmands, rencontre avec cette boulangère pas comme les autres.

Du pain bio, local et à l'ancienne avec Mémé la Boulange !

C'est au cœur de son local, 26 rue Paul-Vaillant-Couturier, que je rencontre Alexandra Tros et son apprentie Suzon. Toutes les deux sont en pleine préparation de pâtes à base de levain et de quiches, la nouveauté du mois de septembre.

C'est le fruit du hasard qui a emmené Alexandra à s'installer à Saint-Pierre-des-Corps, il y a tout juste six ans. « Ma famille et moi vivions en région parisienne, on voulait quitter la capitale. On cherchait une ville avec le train à proximité, notre choix s'est donc porté vers Saint-Pierre. »

Ancienne éducatrice pour jeunes enfants, Alexandra aime le contact avec les gens. « J'adorais mon métier d'éducatrice, mais j'avais besoin de me lancer un nouveau défi, de faire quelque chose d'authentique. La fabrication de pain traditionnel apporte cette nouveauté et je continue à prendre soin des gens » sourit-elle.

Ce nouveau projet professionnel a mis du temps à mûrir et prendre forme. « Il s'est écoulé trois ans entre mes premières réflexions et l'arrivée du fournil à bois. Je me suis d'abord formée, tout en gardant mon poste d'éducatrice. J'ai fait une formation en CAP boulangerie en correspondance, le tout en alternant avec des stages en boulangerie traditionnelle sur Tours. Une reconversion professionnelle se prépare et prend du temps. Il n'y a que très récemment que j'ai quitté mon poste d'éducatrice dans la fonction publique. » Alexandra obtient son diplôme de boulangère en juin 2019. Désormais, il ne reste plus qu'à trouver les locaux, le fournil à pain et le pétrin pour lancer son activité. « Pour permettre au projet de prendre vie, j'ai mis en place une cagnotte participative. Ce n'est pas si facile de trouver des financements lorsque l'on lance sa propre entreprise. »

Pour Alexandra son projet va plus loin que la simple fabrication du pain : elle veut mettre en avant les petits producteurs locaux, la fabrication à l'ancienne, le respect de l'environnement et le lien social. « J'ai choisi tous mes producteurs, qui viennent tous d'Indre-et-Loire et sont en culture biologique. Les plus proches sont Jeanne et Guillaume, les producteurs de légumes de la Morinerie. Chaque semaine ils me livrent un panier pour mes quiches salées. C'est la surprise de découvrir les légumes qu'ils ont choisis, selon le cycle



De gauche à droite : Olivier, Alexandra Tros alias Mémé la Boulange et Suzon l'apprentie

des saisons. Je suis également en partenariat avec Viviane et Renault du Moulin à Savon à Saint-Pierre. Ils recyclent les cendres de mon fournil à bois pour les transformer en lessive. J'ai même un dépôt de savons au fournil à bois. »

Le pain est lui aussi traditionnel, fait à la main avec de la farine ancienne, le levain. « On propose toutes sortes de pains : campagne, sans gluten, aux graines... Les gens sont de plus en plus demandeurs de produits différents, c'est pourquoi on a aussi développé des crackers au fromage pour l'apéritif ainsi que des cookies. »

Depuis le lancement de son entreprise, Alexandra ne cesse de constater que les commandes augmentent. « Grâce au bouche-à-oreille, mais aussi avec le confinement. Beaucoup de personnes sont revenues au local pendant cette période. Lorsque les gens venaient chercher leur commande, ce n'était pas seulement pour le pain, mais aussi pour avoir un contact humain. »

L'humain est au cœur de sa démarche. « J'ai été beaucoup aidée pour monter mon fournil, j'ai donc à cœur de vouloir redonner à mon tour. Alors, lorsque Suzon m'a

contactée pour me demander si je cherchais une apprentie, j'ai accepté. Je n'avais pas prévu d'avoir une apprentie aussi rapidement, mais comme nous avons eu un excellent contact, elle a commencé son apprentissage mi-août. »

Toutes les deux vont se lancer dans la mise en place d'un nouveau point de vente : le marché du mercredi matin, place Maurice-Thorez. « Nous vendons déjà à notre local le mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h, ainsi que le vendredi à la gare. Cela demandera une bonne gestion du temps et des commandes ! Mais nous sommes organisées. Mon compagnon Olivier nous aide en s'occupant de la logistique, des factures et des livraisons. Quant à Suzon et moi, nous préparons les pâtes le lundi et le mercredi. Le reste de la semaine nous façonnons et cuissons les pains, viennoiseries et autres gourmandises. Ça fait des bonnes journées, pas besoin d'aller à la salle de sport ! » précise Alexandra avec amusement.

Rendez-vous dès le mercredi 16 septembre sur le marché pour rencontrer nos deux boulangères et leurs produits qui mettent l'eau à la bouche !

Contact
Mail :
 a.t.m.e-
 melabou-
 l a n g e @
 y a h o o .
 com

Facebook :
 Mémé
 la Boulange